

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre message d'interpellation signé par 169 personnes au sujet de votre légitime opposition à l'égard de l'abaissement de la vitesse à 80 km/h sur les routes du réseau secondaire, et je vous en remercie vivement.

Je considère effectivement que l'abaissement de la vitesse autorisée à 80km/h est une mesure inefficace, prise sans concertation et qui cible, une nouvelle fois après la hausse du prix du carburant, la France des territoires et le portefeuille des Français.

La sécurité routière est bien un enjeu majeur pour notre pays mais réduire exclusivement la vitesse ne peut en être l'alpha et l'oméga. Il faut plus investir dans la sécurité et l'état des routes. C'est dans cet objectif que Les Républicains proposent notamment de lancer un plan d'investissement pour sécuriser les routes accidentogènes.

De même, je considère que les élus locaux sont les mieux placés pour connaître la dangerosité de leurs routes et proposer des solutions d'amélioration innovantes et en phase avec les réalités du terrain. C'est pourquoi, je demande que l'on laisse les élus locaux décider de la modulation des limitations de vitesse au regard des spécificités de chaque territoire.

Vous pouvez donc compter sur moi pour relayer votre colère au Gouvernement ainsi qu'à mes collègues députés.

Très cordialement,

Guillaume PELTIER

Député de Loir-et-Cher